This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

George Bancroft

MÉMOIRES
D'ANTOINE BÉNEZET.

MÉMOIRES

SUR

LA VIE

D'ANTOINE BÉNEZET.

PAR

ROBERTS VAUX.

ABRÉGÉ DE L'OUVRAGE ORIGINAL.

L'univers était sa patrie, et tous les hommes étaient ses frères.
Page 9.

LONDRES:

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. G. VOGEL, À CAMBERWELL.

1824.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR.

Quand l'auteur se disposa à écrire cet ouvrage, il espérait se procurer les matériaux nécessaires, pour le rendre digne de l'homme vertueux dont il était destiné à retracer la mémoire. Mais, bien que trente-deux ans seulement se soient écoulés depuis la mort d'Antoine Bénezet, il a été impossible de découvrir aucune trace de cette masse de documens importans et intéressans qui ont dû, nécessairement, s'accumuler pendant les cinquante dernières années de sa vie, d'une vie consacrée toute entière aux travaux de la philanthropie, pour l'accomplissement desquels il entretenait une correspondance active avec les hommes les plus célèbres de l'un et de l'autre hémisphère.

Si l'auteur eût pu avoir accès aux papiers et aux documens originaux qu'Antoine Bénezet

avait, sans doute, réunis et conservés, ces matériaux l'eussent mis à même de présenter un tableau exact et circonstancié de tous les actes d'une vie chrétienne et vertueuse. L'auteur regrette qu'au lieu d'une peinture fidèle de la vie de cet homme de bien, les débris qu'il a pu réunir et qui ont seuls échappé à la perte déplorable de tant de documens précieux, ne lui permettent que de présenter une esquisse imparfaite d'un tableau si riche et si imposant. Il espère, néanmoins, que les pages qu'il soumet aux regards du public, en contiennent assez pour conférer à Antoine Bénezet, le titre glorieux de bienfaiteur de l'humanité.

Bien que ce grand homme n'ait jamais pensé à ce qu'on lui appliquât une appellation aussi honorable; néanmoins, la production de ses titres à cette noble récompense, peut exercer une influence salutaire sur l'esprit du lecteur, et lui communiquer le désir de marcher sur les traces de ce grand philanthrope, dans l'espérance d'obtenir, comme lui, cette récompense impérissable qui est accordée dans le ciel.

Birwood Lodge, près de Philadelphie,
8me mois, 1816.

TABLE DE MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Bénezet.—Il passe en Angleterre, puis en Amérique.—Il se marie.—Il se livre à l'Instruction publique.—Sa conduite dans cet emploi.

CHAPITRE II.

Sa Sollicitude pour les enfans de l'Afrique.—Il ouvre pour eux une école. Son opinion touchant leurs facultés intellectuelles.—Sa correspondance au sujet de la Traite des Noirs.

CHAPITRE III.

Ses sentimens sur la question de la guerre.—Réflexions sur l'esclavage.—Touchante sollicitude de Bénezet pour les Indiens d'Amérique.—Ses efforts et sa bienfaisance à l'égard des réfugiés de la nouvelle Ecosse.

CHAPITRE IV.

Caractère privé de Benezet.—Details de sa vie domestique.—Autres actes de sa philanthropie.—Sa mort.

ERRATA.

Page	27,	*ligne*	1. se	il faut lire	ce.
—	—	—	24. environ	—	environs.
—	28,	—	8. Witfield	—	Whitfield.
—	—	—	12. Sterle	—	Serle.
—	31,	—	16. aucune limité	—	aucun limite.
—	45,	—	28. toute	—	tout.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Bénezet.—Il passe en Angleterre, puis en Amérique.—Il se marie.—Il se livre à l'Instruction publique.—Sa conduite dans cet emploi.

ANTOINE BÉNEZET naquit en France, à St. Quentin, le trente-et-unième jour du onzième mois (Janvier,) de l'an de grâce 1713. Ses parens étaient alors des plus riches et des plus respectables du pays. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, ils firent cause commune avec ces protestans qui, sous l'appellation contemptueuse de Huguenots, furent, sous le règne de Louis XIV, en but aux persécutions furibondes d'un bigotisme opiniâtre et cruel. Jean Étienne Bénezet, père de celui dont nous écrivons la vie, eut à souffrir autant qu'aucun de ses pères, pour son fidèle attachement à ses opinions religieuses. Ses biens furent confisqués pour ce motif; il fut lui-même obligé de se soustraire par la fuite à ses persécuteurs, et ce

n'est qu'à travers mille dangers qu'il parvint à se réfugier en Hollande.

Il resta quelques mois avec sa famille à Rotterdam ; delà il passa à Londres, où il résida seize ans. Pendant ce tems Jean Étienne Bénezet se livra à des occupations commerciales qui le mirent à même de réparer en partie les pertes qu'avait subies sa fortune. Cependant on donna à Antoine Bénezet, en Angleterre, l'éducation nécessaire pour se livrer à la poursuite des affaires ; et, à cet effet, son père le plaça dans l'une des premières maisons de commerce de la capitale. Mais il n'y resta pas long-tems, ayant manifesté pour le commerce une répugnance tirée de motifs purement religieux. Il choisit pour occupation les arts manuels, et entra dans la boutique d'un tonnelier ; mais, sa santé trop frêle et trop délicate, ne lui permit pas de continuer ce genre de travail.

On sait peu de chose de son premier âge, et des dispositions qu'il manifesta dès cette époque. On sait seulement qu'à l'âge de quatorze ans, il fut reçu membre de *la Société des Amis*, communément appelés *Quakers*. Il ne nous est rien parvenu qui fasse présumer que, dès cette époque, il annonçât déjà ce qu'il serait un jour.

En 1731, à l'âge de 18 ans, il vint à Philadelphie avec sa famille qui s'y établit.

En 1736, il entra dans les liens du mariage et épousa Joyce Marriott, femme d'une piété exemplaire. Trois mois après cette union, il fixa son domicile à Wilmington, dans l'état de Delaware ; là il se livra à une entreprise manufacturière ; mais, cette entreprise ne répondant pas à ses espérances, et ne convenant point à la nature de ses idées, il revint, au bout de quelques années, à Philadelphie.

L'incertitude et le peu de fixeté qui se manifestent, à cette époque, dans ses occupations séculières, sont certainement très-remarquables. On doit les attribuer à la fermentation dans l'esprit de Bénezet, de ces principes de philanthropie qui composaient sa nature, et auxquels il n'avait point encore donné une direction positive, agité cependant du besoin et nourrissant l'espoir de diriger toutes les puissances de son esprit et de son cœur vers des objets d'utilité véritable et universelle. Ainsi, à cet âge où le commun des hommes se tourmentent pour trouver les moyens les plus prompts d'appliquer à la création ou à l'augmentation de leurs fortunes, et tout leur tems et toutes leurs facultés ; tandis

qu'ils ne songent qu'à l'acquisition de richesses terrestres, ou des honneurs périssables que le monde dispense ; un homme s'est rencontré, Antoine Bénezet, qui a donné au monde le rare exemple de subordonner toutes les ambitions et toutes les passions personnelles aux obligations tout autrement graves de la religion ; et de se dévouer à l'accomplissement de tous les actes qui ont pour mobile la gloire du créateur et la félicité de nos semblables.

Lorsqu'il eut atteint sa vingt-sixième année, il pensa qu'il était de son devoir de se consacrer à initier la jeunesse à des connaissances utiles. Il se livra à cet emploi, d'abord à Germantown, aux environs de Philadelphie. Il employa alors aussi une partie de son tems à corriger les épreuves d'un imprimeur qui demeurait dans son voisinage. En 1742, une vacance se présenta pour l'enseignement de la langue anglaise dans l'école publique fondée par une charte de Guillaume Penn ; institution dirigée par les hommes les plus éminens en piété et en instruction que possédât alors Philadelphie. A leur sollicitation, il quitta Germantown et accepta dans cet établissement un emploi de professeur ; il occupa cette place pendant douze ans, à la satisfaction de ses supérieurs.

En 1755, il ouvrit, pour son propre compte, une école de demoiselles; et bientôt il se vit confier l'éducation des filles des habitans les plus riches et les plus respectables de Philadelphie. Les soins attentifs qu'il apportait surtout à l'instruction religieuse de ses élèves, lui gagnèrent bientôt leur respect et leur affection. Plein d'urbanité dans ses manières, de douceur dans l'exercice de son autorité, en lui le caractère du maître disparaissait pour faire place à celui d'un père indulgent. Ses élèves lui payaient ses soins touchans et sa pieuse affection par une respectueuse tendresse, par une reconnaissance inaltérable; sentimens que lui ont conservés jusqu'à la fin de leurs jours celles qui ne sont plus; et qui, profondement imprimés dans le cœur du petit nombre de celles qui lui survivent, ne s'éteindront qu'avec leur vie, et n'auront de terme que celui de toutes les affections humaines. Les principes qu'il adopta dans l'instruction publique, comme ceux qui lui servirent de guide dans tout ce qu'il a entrepris, paraissent avoir été complétement homogènes, et le résultat de la maturité la plus consciencieuse.

Le système qu'il crut devoir suivre, fut celui de la douceur. Il commençait par s'attacher à

connaître le caractère de ses élèves, et subordonnait à cette connaissance sa conduite à leur égard. La persuasion seule suffisait avec les uns pour fixer leur attention et s'assurer leur obéissance ; aux autres l'émulation et les encouragemens étaient nécessaires. Le sentiment de la honte, la crainte d'une réprobation publique, domptaient les caractères opiniâtres qu'aucun autre moyen ne pouvait fléchir, et l'on assure que ce n'est que bien rarement qu'il avait recours aux châtimens corporels, se gardant avec le plus grand soin, de montrer à ses élèves aucun sentiment de colère ou de violence.

Mais c'est surtout dans les soins qu'il prodigua à l'une de ses élèves, sourde et muette, que se déploya le trésor de patience et de douceur que renfermait cette âme philanthropique. Pendant deux ans que cette infortunée fut confiée à ses soins, ses instructions la mirent à même de jouir du commerce de la société, bienfait qui lui avait été refusé précédemment ; et bien que nous soyons loin de prétendre que, dans ce genre, les travaux d'Antoine Bénezet aient atteint le degré de perfection auquel sont parvenus ses illustres compatriotes *l'Abbé de l'Epée* et son digne successeur *l'Abbé Sicard*, il n'en mérite pas moins de grands éloges, pour un es-

sai qui, à Philadelphie, et, peut-être, dans tous les États-Unis, n'avait point eu encore de précédent.

Dans les recréations, il se mêlait familièrement avec ses élèves et avait assigné à des exercices agréables et utiles tout ensemble, et à des amusemens variés, une portion du tems que, dans d'autres établissemens, on consacre ordinairement à l'étude; il avait fait construire un local spécial pour cet objet.

Voici comment il s'exprime dans une lettre à un de ses amis, sur l'éducation de la jeunesse:

" Afin de leur communiquer des connaissances tout à la fois utiles et agréables et à eux-mêmes et aux autres, je proposerais qu'on leur enseignât la mécanique, la géographie et les élemens de l'astronomie. On pourrait y ajouter, avec avantage, l'art d'investiguer, au moyen du microscope, toutes les délicatesses merveilleuses de la création, non moins admirable dans les petites choses que dans les grandes. Ces exércices, joints à la connaissance des révolutions de ces corps célestes qui roulent sur nos têtes, contribueraient puissamment à étendre et à agrandir leurs idées."

" Il serait utile aussi de leur communiquer la connaissance de quelques parties de l'histoire des nations; choisissant de préférence celles qui leur donneraient une idée juste de la corruption du cœur humain; ou qui leur apprendraient la nature hideuse et les déplorables conséquences du fléau de la guerre; ou qui, en leur montrant les avantages de la vertu, la leur feraient aimer. Ces connaissances font une partie intégrale et indispensable d'une éducation fondée sur la raison et le Christianisme."

" Pour ces divers enseignemens il serait bon d'adopter un plan religieux, de façon à en faire pour le maître comme pour l'élève, des exercices agréables plutôt qu'une tâche pénible."

" Il ne serait pas sans utilité d'y ajouter pour ceux d'entre vos élèves qui montrent le plus d'aptitude et de perspicacité, quelques lectures sur l'anatomie, dans lesquelles serait déployé à leurs yeux l'admirable mécanisme du corps humain. On en déduirait les avantages que présente une vie simple et frugale; leur montrant comment la nature tend à conserver tout le système dans l'état de santé, sans qu'il soit nécessaire d'employer, si ce n'est bien rarement, les secours de la médecine, et seulement en recourant à la

diète et à l'exercice, ces deux colonnes d'une santé florissante."

"Ces leçons pourraient se donner sous la forme de dictées que l'on corrigerait ensuite, et que l'élève recopierait au net pour les conserver et les relire par la suite."

Tels étaient les motifs qui dirigeaient cet excellent homme dans l'exercice de fonctions qu'il avait embrassées comme moyen de subsistence, présentant ainsi l'exemple bien rare de faire servir les occupations matérielles de la vie, à l'accomplissement des plus nobles devoirs et aux actes de la plus vaste philanthropie. Considéré seulement sous le point de vue des services qu'il a rendus à la jeunesse dans le tems qu'il s'occupait d'instruction publique, Antoine Bénezet aurait déjà des droits incontestables au respect et à la reconnaissance des générations futures. Mais cette partie de ses travaux, ne forme qu'un trait du tableau, qu'une des nombreuses occupations qui ont employé sa vie philantropique et laborieuse. Il fallait un champ plus vaste à ce génie actif et infatigable. L'univers était sa patrie, et tous les hommes étaient ses frères.

CHAPITRE II.

Sa Sollicitude pour les enfans de l'Afrique.—Il ouvre pour eux une école. Son opinion touchant leurs facultés intellectuelles.—Sa correspondance au sujet de la Traite de Noirs.

IL était impossible que, doué d'une philanthropie aussi illimitée, l'état de dégradation et la condition misérable des enfans de l'Afrique, n'attirât pas son attention et n'émût pas sa sensibilité. C'est en 1750, que se manifesta, pour la première fois, sa sollicitude pour les Africains. On le vit alors profondément affecté de l'iniquité de la Traite des Noirs. L'acte de réduire des hommes en esclavage, lui parut une violation de toutes les lois divines et humaines, et la cruauté des négriers et des planteurs envers leurs infortunées victimes, excita vivement son indignation. C'est alors aussi que, cédant à l'impulsion de sa conscience, et pour l'accomplissement d'un devoir sacré, on le vit pour la première fois s'arracher avec peine à sa chère obscurité, et se présenter à la barre de l'opinion publique, pour y plaider la cause d'une race opprimée. Il donna une pre-

mière preuve de l'intérêt qu'il portait aux enfans de l'Afrique, en s'efforçant d'améliorer la condition d'une portion d'entre eux. Philadelphie contenait un grand nombre de ces infortunés. Antoine Bénezet adopta dans leur intérêt, la mesure la plus propre à leur conférer des bénéfices directs et immédiats. Il ouvrit pour eux une école gratuite, dont il dirigeait lui-même l'enseignement; et lorsque, d'après son exemple, le plan d'un établissement plus vaste fut arrêté par la communion religieuse à laquelle il appartenait, on l'y vit contribuer libéralement de son modeste revenu, et solliciter vivement les contributions pécuniaires des plus opulens d'entre ses frères, pour l'érection d'un édifice spécial consacré à l'instruction des noirs et des hommes de couleur.

Il réussit au delà de ses espérances dans cette œuvre de charité et de miséricorde. Les progrès de ses élèves dans l'enseignement qu'il leur communiquait, l'amélioration morale et religieuse qui, dans un grand nombre d'entre eux, recompensa ses pieux efforts, éveillèrent l'attention de plusieurs hommes influens qui, jusqu'alors, n'avaient professé que le mépris le plus profond pour ces infortunés, et qui, dès ce moment, s'empressèrent de diriger leurs investigations vers la cause de leurs souffrances.

Parmi les faits importans qu'il fut à même de vérifier dans l'exercice de ses touchantes fonctions, il se convainquit que les noirs possédaient des capacités mentales et des facultés intellectuelles qui les égalaient, sous ce rapport, à toute autre portion quelconque de la famille humaine.

Son opinion, à cet égard, mérite la plus haute considération, non seulement parce qu'elle revendique en faveur d'une intéressante portion du genre humain, ces attributs de notre céleste origine que la raison et la religion s'accordent à leur reconnaître; mais encore, en ce qu'étant le résultat d'un jugement motivé sur l'examen des faits, elle peut être considérée comme une réponse solennelle et péremptoire à opposer aux sophismes, à l'avarice et à la cruauté dont la ligue impie s'est efforcé de nous prouver qu'un épiderme noir ne saurait envelopper un être raisonable.

"Je puis affirmer en sureté de conscience," dit Bénezet dans une de ses lettres, "que j'ai trouvé, dans un nombre donné de noirs, une somme de talens égale à celle que pourrait présenter le même nombre de blancs, et je suis fier de pouvoir déclarer que l'opinion par-

tigée par quelques personnes, que les noirs sont une race d'hommes inférieurs aux autres en capacité, est un préjugé vulgaire fondé uniquement sur l'ignorance et l'orgueil des maîtres qui, tenant continuellement leurs esclaves à une énorme distance, ne sont nullement compétens pour établir, à leur égard, un jugement sain.'*

Ayant ainsi éveillé l'attention et la réflexion dans Philadelphie, et détruit, jusqu'à un certain point, dans cette ville, le prejugé dominant contre les noirs, il se vit en mesure de faire en leur faveur, un appel à la pitié et à la justice des peuples et des gouvernemens. Il essaya d'abord d'éclairer sur cette importante question l'opinion publique, en composant et en faisant insérer dans les almanacs et les papiers publics, des morceaux détachés sur l'illégalité de l'esclavage. Il publia ensuite divers essais sur la Traite des Noirs; il y représentait avec force et vérité les crimes de ce commerce homicide, les souffrances qu'il inflige à ses victimes et les conséquences redoutables qui en sont nécessairement le produit.

Voici les titres des ouvrages les plus remarquables qu'il publia sur ce sujet :

Détails sur cette partie de l'Afrique habitée par les Noirs. Avis à la Grande Bretagne et à ses Colonies, sur les suites calamiteuses de l'Esclavage des Noirs. 1767.

Détails historiques sur la Guinée, sa position, ses produits, le caractère de ses habitans; accompagné d'un coup-d'œil sur l'origine et les progrès de la Traite des Noirs, sa nature et ses effets calamiteux.

Ces divers écrits furent imprimés à ses frais, et voici la lettre qui en accompagnait la distribution. Nous la donnons telle qu'elle est consignée dans le volume manuscrit dont nous l'extrayons :

" Copie de la substance d'une lettre circulaire adressée à diverses personnes de marque en Europe et en Amérique, en leur envoyant des exemplaires de divers écrits sur la Traite des Noirs, spécialement à l'archévêque de Canterbury; lesdittes lettres écrites en 1758 et années suivantes."

" C'est avec tout le respect dont je suis capable, animé par l'amour de mes semblables, et dans la persuasion que ton vœu le plus sincère est pour

la, suppression du mal et l'établissement de la justice, établissement qui seul peut faire la gloire d'une nation, que je prends la liberté de te saluer, et de te prier de vouloir bien diriger ton attention vers un sujet qui a, dans ce pays, excité l'intérêt d'un grand nombre de gens de bien; je veux parler de la Traite des Noirs, de l'acte d'acheter et d'arracher de pauvres Africains à leur terre natale, pour les soumettre à perpétuité; eux et leurs enfans, à un esclavage oppressif et cruel; commerce scandaleux, auquel la nation anglaise se livre avec une déplorable activité; commerce qui, je regrette de le dire, augmente de jour en jour dans les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale, et qui, selon toutes les probabilités, va recevoir un accroissement nouveau des acquisitions que viennent de faire les Anglais sur la rivière du Sénégal."

"Je t'envoie ci-jointes quelques brochures récemment publiées sur ce sujet. Tu y trouveras le tableau des cruautés et des misères qu'enfante une traite dévastatrice qui réduit à un intolérable esclavage, et trop souvent frappe d'une mort prématurée et douloureuse, des milliers d'innocentes victimes, hommes comme nous, comme nous nés égaux et libres, et rachetés comme nous au prix du sang précieux de Jésus-Christ."

"Je te supplie de les lire attentivement. Je ne doute pas que tu ne sois convaincu après cette lecture, que ce sujet est l'un de ceux qui réclament le plus impérieusement l'attention sérieuse de tous ceux à qui a été confié le gouvernement temporel ou spirituel des peuples, et qui désirent éloigner de leur tête et épargner à leur nation, la responsabilité des dangers qui, tôt ou tard, menacent d'atteindre les pays impliqués dans ce commerce sanglant."

"Tu trouveras, sans doute, dans ces graves motifs, l'excuse de la liberté que je prends de m'adresser à toi, en cette occasion."

"Comment un fléau d'une nature aussi hideuse, a-t-il pu exister si long-tems, sans qu'on en remarquât la criminalité? Comment a-t-il pu être protégé par les gouvernemens et consacré par la loi? Sans doute parce que les hommes du pouvoir, soit ecclésiastiques, soit laïcs, ont ignoré la source coupable de ce commerce affreux, les barbaries qui l'accompagnent, et qu'ils n'ont point entendu les innombrables et douloureux gémissemens qui, du sein de tant de victimes de l'oppression, s'élèvent chaque jour vers le trône d'un Dieu miséricordieux, père commun de tous les hommes."

"Antoine Bénezet."

La circulation de ces écrits parmi des hommes éminens de toutes les parties du globe, produisit les plus heureux effets, en attirant leur attention sur les crimes et les maux inhérens à la Traite et à l'esclavage.

Par là Antoine Bénezet établit des communications avec quelques-uns des plus illustres philanthropes de l'Europe et de l'Amérique, qui, sympathisant bientôt avec lui dans ses vertueuses vues, se montrèrent disposés à réunir leurs efforts aux siens pour purger de cette vaste souillure, l'un et l'autre hémisphère.

Nous remarquerons, en particulier, l'influence que son ouvrage sur la Guinée, exerça sur l'esprit du vertueux et infatigable *Thomas Clarkson* dont les travaux ont si puissamment contribué à amener l'abolition de la Traite par le parlement britannique. En 1785, le docteur Peckard, vice-chancelier de l'université de Cambridge, proposa pour sujet d'une dissertation latine, aux bacheliers-ès-arts de l'université, la question suivante : *Anne liceat invitos in servitutem dare? Est-il permis de réduire les hommes en esclavage, contre leur gré?* Thomas Clarkson qui, l'année précédente, avait obtenu le premier prix de dissertation latine, résolut de main-

tenir, cette année, la réputation qu'il s'était précédemment acquise, et se prépara, en conséquence, à traiter le sujet proposé. Mais la matière lui était complétement étrangère, et il était très-embarassé de savoir quels auteurs il devait consulter, "lorsque, me trouvant un jour chez "un de mes amis," c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même, "je pris un journal qui se trouvait "par hazard sur une table. L'un des articles qui "attirèrent mon attention, fut l'annonce d'un "ouvrage de Bénezet, intitulé: *Détails historiques sur la Guinée.* Je quittai, sur le "champ, mon ami, et me rendis à Londres, "en toute hâte, pour acheter ce livre. Je trouvai "dans cet ouvrage presque tous les renseignemens "dont j'avais besoin."

Thomas Clarkson composa donc, d'après cet ouvrage, sa dissertation latine qui fut couronnée, et, à dater de ce moment, l'abolition de la Traite devint l'affaire de sa vie entière (1).

Bien que les gouvernemens de la Grand Bretagne et des Etats-Unis, aient légalement aboli

(1) Voyez l'ouvrage de Thomas Clarkson, intitulé: Histoire de l'origine, des progrès et de la consommation de l'Abolition de la Traite des Noirs.

le commerce de chair humaine (1), cependant on a toute raison de croire que la Traite continue de se faire, sous pavillon étranger, par des sujets des deux pays.

Quand on réfléchit à de telles violations d'une abolition commandée par un devoir sacré; quand on songe, en même-tems, que l'abominable coutume d'enlever des noirs libres, se pratique dans quelques états de l'Union; quand on se rappelle, surtout, que plus d'un million d'hommes sont encore esclaves sous un gouvernement renommé pour la libéralité de ses principes et l'équité de ses lois, le cœur se brise et l'intelligence se révolte.

Les lettres suivantes donneront une idée des opinions de Bénezet relativement au traffic de chair

---

(1) Il ne faut pas perdre de vue qu'à l'époque où l'auteur écrivait ceci, ces deux nations étaient les seules qui eussent aboli la Traite. Depuis, cette abolition a été effectuée par toutes les nations maritimes, et une déclaration solennelle de toutes les puissances de l'Europe, réunies au congrès de Vienne, a proclamé *la Traite, un fléau qui désole l'Afrique, déshonore l'Europe et afflige l'humanité.* *Note du Traducteur.*

humaine, des moyens qu'il mettait en usage pour en provoquer l'abolition, et de l'intérêt qu'il avait réussi à inspirer pour ses généreux efforts.

"*Philadelphie*, 16*me jour du* 7*me mois*, 1781."

"Mon cher Abbé Raynal,"

"D'après l'idée que j'ai conçue de la justice et de la générosité de tes sentimens, j'ai pris la liberté de t'écrire il y a environ sept à huit mois, sous le couvert de mon ami *Benjamin Franklin*; je t'ai aussi écrit par l'entremise de *J.— B.—*, qui, je le crains, a péri dans la traversée. N'ayant point reçu de réponse, ne sachant pas même si mes lettres te sont parvenues ou si les tiennes n'ont point été égarées, je profite du départ de mon ami le Docteur Griffiths, pour t'envoyer deux exemplaires d'un petit essai sur l'Origine et les Principes de mes frères les *Quakers*, que tu n'as pas jugés indignes de ton attention, comme je le vois dans ceux d'entre tes ouvrages qui sont parvenus jusqu'à moi."

"Je n'ai rien à ajouter à ce que je t'ai déjà écrit. Je me bornerai à te répéter que je te salue affectueusement, dans les principes de la raison et de l'humanité, lesquels constituent ce

grand cercle d'amour et de charité, qui n'est point limité par les liens du sang ou les distinctions de peuples, mais qui embrasse toute la création dans sa sphère immense. Pour moi, mon désir le plus vif est de promouvoir, autant qu'il est en moi, la félicité de tous les hommes, et même de mes ennemis, si j'en ai. Je prie Dieu qu'il te donne la santé de corps et d'esprit, afin que tu continues de proclamer aux hommes, tes frères, des principes tendant à remplir leurs cœurs de bonté, d'amitié, de charité les uns envers les autres; afin que tu puisses travailler encore de tout ton pouvoir, à rendre les hommes raisonnables, utiles les uns aux autres et, conséquemment, heureux. Je prie Dieu spécialement que tu combattes ce faux principe d'honneur, ou plutôt cet orgueil et cette folie intolérables qui règnent si fortement chez ta nation où les êtres les plus indolens et les plus inutiles sont réputés les plus nobles. Efforçons nous de leur faire comprendre que les hommes ne sont nobles qu'en proportion qu'il sont raisonnables."

" *Le bonheur ne se trouve que dans la vertu seule;* et il est, néanmoins, des hommes qui le cherchent dans des titres acquis à leurs pères pour les richesses qu'ils ont accumulées, ou pour la part qu'ils ont prise à des guerres qui ont dé-

solé le monde; deux moyens généralement injustes et oppressifs, et qui, conséquemment, sont plutôt des motifs de honte et d'humiliation."

"Présentons aux princes et aux chefs des nations, l'exemple de Numa Pompilius qui, par une conduite opposée à celle de Romulus son prédécesseur, et de la plupart de ses successeurs, rendit pendant son long règne, les Romains tout ensemble si respectables et si heureux. Mais surtout, mon ami, représentons à nos compatriotes l'iniquité abominable de la Traite des Noirs. Démasquons ces prétendus disciples du Christ, qui stimulent les Africains à vendre leurs frères. Élevons-nous enfin, élevons-nous avec énergie contre la corruption introduite dans les principes et dans les mœurs des planteurs et propriétaires d'esclaves, corruption qui est le résultat du fait même de ce genre de propriété si évidemment contraire à l'humanité, à la raison et à la religion. Exposons, avec plus d'énergie encore, les effets désastreux de l'esclavage sur les principes et les mœurs de leurs enfans nécessairement élevés dans la fainéantise, l'orgueil et au sein de tous les vices auxquels la nature humaine est sujette.

"Combien n'est-il pas à désirer que Louis XVI

dont on a loué l'humanité et les vertus, donnât aux autres potentats de l'Europe, l'exemple d'interdire à ses sujets toute participation ultérieure à un commerce si coupable en lui-même, et si funeste dans ses conséquences ! Plût à Dieu aussi que ce monarque rendît des ordonnances en faveur des Africains actuellement esclaves dans ses possessions coloniales ! Ah ! si le Christianisme, cette loi de charité et d'amour, exerçait une influence véritable sur les cœurs de ses prétendus disciples, nous verrions une foule de Chrétiens traverser l'Afrique et les deux Indes ; non pour trafiquer dans les crimes de la Traite, et se souiller de sang ; non pour acquérir des richesses, but coupable où tendent tous les vœux de nos soi-disant Chrétiens : remplis de l'amour divin, ces pieux voyageurs visiteraient les régions lointaines, afin de révéler à leurs habitans la corruption du cœur humain ; afin de les appeler autour de l'étendart de la croix, qui doit être pour eux l'étendart du salut. Je termine cette lettre à la hâte, en te priant de vouloir bien excuser ses incorrections que je n'ai pas le tems de corriger. Écris moi, par plusieurs occasions différentes, les vaisseaux destinés pour ces parages, n'arrivant pas toujours à leur destination."

"Je suis ton affectionné ami,

"Antoine Bénézet."

Voici la réponse que fit l'Abbé à cette énergique épître.

Bruxelles, 28 Décembre, 1781.

"Aucune de vos lettres nem'est parvenue. J'ai seulement reçu celle qui porte la date du 16 Juillet, 1781, avec les écrits lumineux et pleins de sensibilité qui l'accompagnent. Aucun présent ne pouvait m'être plus agréable. Ma satisfaction a égalé le respect que j'ai toujours professé pour la société des Quakers. Plût au ciel que toutes les nations adoptassent leurs principes! Alors le monde serait heureux, et le sang ne souillerait plus la terre. Élevons ensemble nos prières vers l'Être-Suprême, pour qu'il réunisse toute la famille humaine par les liens d'une charité tendre et inaltérable."

"Je suis etc.

"RAYNAL."

Environ deux ans après avoir reçu de l'Abbé Raynal la réponse que l'on vient de lire, Bénezet adressa la lettre suivante à la reine Charlotte.

"A Charlotte, Reine de la Grande Bretagne,"

"Persuadé que je remplis un devoir religieux,

et encouragé par l'opinion générale de ton empressement à secourir le malheur, je prends la liberté de te présenter respectueusement quelques traités qui, je crois, renferment une description fidèle de la condition déplorable où se trouvent placés plusieurs centaines de mille de nos frères, les Africains, que l'on arrache annuellement à leur terre natale, en brisant tous les liens qui les attachaient à la vie, pour les condamner, dans les îles de l'Amérique, au plus rigoureux comme au plus cruel esclavage; pratique inhumaine et coupable qui avance par d'horribles souffrances, la mort d'un grand nombre de ces infortunés."

"Quand l'on considère que les habitans de la Grande Bretagne, qui jouissent d'une mesure si abondante de liberté civile et religieuse, ont été et sont encore profondément impliqués dans cette violation flagrante des droits de l'humanité, et que, même, l'autorité nationale est appelée à consacrer l'infâme Traite des Noirs, il est permis de croire que cette grande plaie morale a contribué et, tant que le mal continuera d'exister, doit contribuer encore à attirer la colère divine sur la nation britannique et sur tous les territoires soumis à sa domination."

" Puissent ces considérations t'engager à interposer ta bienfaisante influence en faveur d'une race opprimée à qui son état abject confère un droit de plus à la pitié et aux bienfaits de tous les esprits généreux, privée qu'elle est des moyens de solliciter, par elle-même, les secours et la protection dont elle a besoin. Ainsi puisse-tu être dans les mains de celui *par qui régnent les rois*, un instrument utile, et servir à détourner de dessus cet empire la main céleste qui s'est déjà étendue sur lui d'une manière si redoutable; et puissent les bénédictions de tant d'infortunés, t'accompagner et te soutenir à cette heure dernière et fatale où tu chercheras en vain des consolations et des secours dans les grandeurs dont tu es aujourd'hui entourée."

" Outre les écrits sur la Traite des Noirs, sur lesquels j'appelle spécialement ton attention, j'en ai joint quelques autres que j'ai publiés à diverses époques, parce que j'ai cru de mon devoir de le faire, et qui, je l'espère, te seront également agréables. Leur objet est de propager parmi les hommes, ces principes de charité et de paix universelle, que l'Évangile a introduits dans l'univers."

" J'espère que tu voudras bien excuser avec

bienveillance, la liberté que prend en ce moment un vieillard dont l'esprit, détaché depuis plus de quarante ans des affaires du monde, s'est principalement fixé sur le spectacle des souffrances qu'inflige la plus injuste comme la plus cruelle des oppressions à une portion si considérable de la famille humaine; j'ajouterai que ce vieillard fait des vœux sincères et ardens pour la félicité temporelle et spirituelle de la reine et de son royal époux."

"ANTOINE BÉNEZET."

Philadelphie, 25e jour du 8e mois, 1783.

On assure qu'après avoir parcouru cette épître touchante, la reine observa que son auteur était un homme véritablement bon; qu'elle acceptait avec plaisir son cadeau, et qu'elle lirait ses livres avec attention.

Bénezet fit, au sujet de la Traite des Noirs, des communications de la même nature aux reines de France et de Portugal, ainsi qu'à la comtesse d'Huntingdon. Cette dernière avait fondé, aux environ de Savannah, en Géorgie, un collège pour l'éducation des orphelins indigens. Les directeurs employaient des esclaves à la culture des terres dont elle avait libéralement doté cette institution. L'appel de Bénezet au cœur

de cette femme charitable, réussit complétement. En effet, elle répondit à la lettre qu'il lui adressa à ce sujet, que cette mesure n'aurait jamais son assentiment, et qu'elle allait s'occupper à l'abolir.

Il était également en correspondance avec George Witfield et plusieurs autres personnes distinguées. Nous allons citer quelques-unes des réponses qui furent faites à ses lettres.

D'Ambroise Sterle, secrétaire de Lord Howe.

Philadelphie, 2 Juin, 1778.

"Je ne dois pas oublier, mon estimable ami, de vous faire mes sincères remercimens, pour les livres que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je les lirai avec attention, et les conserverai en mémoire de vous. Il serait heureux pour le monde en général et pour chaque individu en particulier, que les principes que ces livres contiennent, fussent complétement compris et pratiqués de bonne foi. Nous n'aurions plus alors à déplorer les fléaux et les malheurs qui, conséquences naturelles du péché, sont le produit de l'ambition et de toutes les autres passions coupables qui désolent l'univers. Le monde serait alors, en quelque sorte, un véritable Paradis

reconquis où l'on verrait la philanthropie et la bienveillance universelle régner, comme elles le doivent, dans le cœur de tous les hommes."

"Quoiqu'une longue et douloureuse expérience nous ait appris combien les principes véritables du Christianisme, doivent rencontrer d'obstacles dans leur marche et dans leur mise en pratique; cependant, nous avons déjà, dès ici bas, cette récompense de nos efforts, que nous jouissons nous-mêmes d'une paix intérieure que le monde ne peut ni nous donner, ni nous enlever; et, bien que les royaumes de ce monde s'écroulent et disparaissent au milieu des luttes dont le genre humain est le perpétuel théâtre, nous avons, au ciel, préparé des mains de Dieu même, un royaume incorruptible et d'une éternelle durée."

"Privés du plaisir de nous revoir sur la terre, c'est là que nous nous retrouverons, dépouillés l'un et l'autre de l'enveloppe grossière qui nous retenait prisonniers, et nous abreuvant à cette source intarissable de félicité, qui découle de la droite de Dieu. Je vous salue et reste avec une estime sincère, votre affectionné ami."

De John Wesley.

"Vous savez que Mr. Oglethorp avait en-

trepris d'établir une colonie, sans le secours des noirs; mais elle a enfin prévalu la voix de ces hommes qui vendent à prix d'or et leur Dieu et leur pays; qui rient au spectacle des souffrances de leurs frères; se moquent de la pitié, et, incrédules à tous les cultes, n'en reconnaissent d'autre que celui de l'argent. Nul doute que ce ne soit pour nous un devoir sacré de tout faire pour extirper l'infâme commerce de chair humaine. Dans ce but, la propagation de vos écrits peut être de quelque utilité. Mais je crains que sa suppression définitive ne soit ajournée jusqu'à l'époque où tous les royaumes de la terre, deviendront les royaumes de Dieu."

De Nathaniel Gilbert.

Antigue, 29 Octobre, 1768.

" Je désire embrasser comme mes frères, tous ceux qui aiment le Sauveur Jésus en sincérité de cœur. Je pense que, sur les points fondamentaux, il y a parfaite homogénéité d'opinion entre tous les Chrétiens véritables. Il y a une grande justesse dans vos écrits sur la Traite des Noirs et l'esclavage. Cette matière avait attiré mon attention, long-tems avant que la vérité à cet égard me fût connue. Vos argumens contre l'acte d'acheter des esclaves, ou contre toute

participation quelconque dans cette espèce de commerce, me paraissent irresistibles."

La grandeur du but, dans l'abolition de la Traite, le zèle infatigable de Bénezet dans cette noble cause, doivent nous la faire considérer comme l'affaire importante et l'occupation principale de sa vie. Et en effet, pour tout autre que Bénezet, il y avait dans ce seul point de quoi requérir tout le zèle et toute la persévérance, tout le tems et les talens, aussi bien que toute la philanthrophie d'un ami du genre humain; et on n'en trouve pas davantage dans les philanthropes les plus illustres de tous les tems. Mais le génie bienfaisant d'Antoine Bénezet était universel; aucune limite ne pouvait le circonscrire; et, bien que l'abolition de la Traite fût le centre de toutes ses pensées, nous allons le voir signaler dans d'autres objets, ce même amour des hommes, cette même charité inépuisable, que nous avons déjà eu occasion d'admirer en lui.

CHAPITRE III.

Ses sentimens sur la question de la guerre.—Réflexions sur l'esclavage.—Touchante sollicitude de Bénézet pour les Indiens d'Amérique.—Ses efforts et sa bienfaisance à l'égard des réfugiés de la nouvelle Ecosse.

LES funestes effets de la guerre sur les nations et les individus, ne pouvaient manquer d'affecter vivement cette âme sensible. Il écrivit et publia divers essais dans lesquels il réprouvait cette funeste pratique et conjurait le genre humain, dans l'ardeur de son saint zèle, d'éloigner les causes de la guerre, en s'abstenant de tout ce qui tend à enflammer les passions et à soulever ces longues inimitiés qui ne peuvent s'éteindre que dans des flots de sang humain. Il adressa à ce sujet une lettre énergique et touchante à Frédéric, roi de Prusse.

À l'époque importante et critique où les représentans des colonies de l'Amérique du Nord, s'assemblèrent en congrès pour délibérer sur les mesures à adopter relativement aux actes véxa-

toires de la Grande Brétagne ; Bénezet, appuyant de tous ses efforts individuels les principes pacifiques de la religion du Christ, visita plusieurs des députés, et s'efforça de les détourner du recours à la voie des armes ; leur faisant entrevoir l'espérance d'obtenir le redressement de leurs griefs, sans entraîner la patrie dans les calamités de la guerre.

Voici comme il rend compte à un de ses amis, d'une entrevue qu'il avait eue, à ce sujet, avec Patrick Henry, député de la Virginie.

Philadelphie, 23e. jour du dixième mois, 1774.

Mon cher N*****

« J'ai été content d'apprendre de tes nouvelles. Je n'ai pas oublié d'exposer aux députés avec lesquels j'ai été à même de conférer, la situation effrayante où se trouvent la plupart des provinces du Sud, et l'absolue nécessité de mettre fin au commerce des esclaves, ou, du moins, d'empêcher qu'on n'en importe de nouveaux. Avec Patrick Henry j'ai été plus loin. Il m'a prêté toute son attention quand je lui ai expliqué la manière dont j'entendais que nous devons effectuer notre délivrance ; ne l'espérant que de Dieu seul ; ayant pour but, dans tous nos actes,

de ne rien faire que de conforme à la nature du père clément de la famille humaine, dont l'amour pour ses enfans, même pour ceux qui l'offensent, est constant et inaltérable. J'ai appuyé sur ce point que nous ne pouvons montrer notre respect pour la divinité qu'en agissant conformément à son divin attribut qui est la charité, et en obéissant au précepte qu'elle nous a donné de vaincre par la longanimité et la patience."

" Je lui représentai que, dans la lutte entre nous et la mère patrie, quel que fût l'événement, il y aurait toujours des deux côtés des larmes à répandre; que la religion chrétienne ne reconnaissait dans les hommes que des frères, jamais des ennemis; et que c'était sapper ses fondemens dans leur base, que de recourir aux moyens violens proposés."

" A celà il me répliqua assez sérieusement, qu'il lui semblait très-étonnant de voir des Quakers exprimer des sentimens fort différens de ceux que je venais de lui développer."

" Je lui rappelai qu'un grand nombre de Quakers n'avaient d'autre titre à cette qualification, que d'être fils ou petit-fils d'hommes qui professaient nos principes dans tout leur pureté. J'i-

magine que son observation portait sur l'esprit peu modéré que montrent plusieurs membres de notre communion, principalement dans le congrès, où l'un de vos députés et l'un des nôtres se font remarquer par leur ardeur à proposer des mesures violentes."

"Pour moi, je le déclare, je suis loin de partager pour l'avenir les alarmes que manifestent un grand nombre de personnes. De quoi ces gens s'effraient et s'alarment-ils? D'être troublés dans la jouissance de leurs propriétés mondaines, dans leur félicité temporelle et dans les choses d'ici bas. Mais moi, je ne crains rien tant que de voir ouvrir la carrière au déploiement de cet esprit guerrier qui place toutes ses espérances dans les mesures proposées, mesures cruelles qui offensent la nature et brisent les bases fondamentales du Christianisme. Et, cependant, ils sont nombreux, trop nombreux, les partisans de ces mesures désastreuses, et ils en sont venus à un tel point de violence, qu'on dirait à les voir et à les entendre, qu'ils ont soif du sang humain. Ce n'est que de Dieu seul, par une foi sincère dans ses promesses, que doit venir la délivrance; et, ayant ainsi fait notre devoir et obéi à notre père céleste, si des causes extérieures et indépendantes de notre volonté, déversent sur nous la coupe des

afflictions et des douleurs, ce sera notre faute si nous ne faisons pas tourner ces épreuves à notre avantage."

"O si nous étions enfin assez sages pour ne chercher la victoire que dans la grâce; pour apprendre à soumettre à l'humble joug de l'Évangile, tous nos désirs et toutes nos passions mondaines; combien, descendant alors en eux-mêmes, n'y trouveraient qu'un funeste égoïsme plaçant ses espérances et sa félicité dans le monde, dans ses plaisirs et ses richesses, qui sont autant d'obstacles dans la route de la vérité laquelle exige la pureté, l'humilité et l'abnégation."

"Si nous comprenions nos besoins, et quelle distance nous sépare de la paix véritable; si nous maintenions avec intrépidité en nous-mêmes, le combat de la nature et de la grâce; que nous craindrions peu des maux passagers, même en éprouvant des commotions extérieures! Qu'a-t-on à craindre, lorsque l'âme est dans un état de préparation convenable? Dût la terre s'entrouvrir sous nos pas; au fond de l'abyme, les bras de Dieu sont ouverts pour nous recevoir."

"Je suis ton affectionné ami,

"Antoine Bénezet."

"P.S. J'aurais été bien aise de te voir ainsi que la chère compagne, avant ton départ; mais prends pour règle constante qu'il n'y a pas d'offense là où il n'y a pas eu intention d'offenser; et que, lors même que cette intention existe, il faut tout souffrir, et saisir la première occasion de rendre le bien pour le mal; car cette conduite est la plus noble et la plus conforme aux sentimens d'un Chrétien."

Le célèbre Patrick Henry dont il est question dans la lettre précédente, et qui est si connu comme orateur et comme homme d'état, n'aurait peut-être j'amais exprimé les sentimens contenus dans l'extrait qu'on va lire, si l'un des ouvrages de Bénezet sur la question de l'esclavage, ne lui était pas parvenu par l'un de ses correspondans; rarement on a vu partir d'un propriétaire d'esclaves, des aveux aussi candides sur l'iniquité de ce système d'oppression permanente.

Hanover, 18 *Janvier*, 1773.

"Je saisis cette occasion pour vous accuser réception de l'ouvrage de Bénezet contre la Traite des Noirs. Je vous remercie de cet envoi. Il n'est pas peu surprenant que des ministres du Christianisme, de cette religion dont l'excellence consiste en ce qu'elle adoucit le cœur humain; en ce

qu'elle cultive en lui les sentimens nobles et généreux, sanctionnent et encouragent une pratique qui répugne si complétement aux notions les plus simples du juste et de l'injuste. Ce qui est fait pour ajouter à cet étonnement, c'est que cette pratique abominable ait été introduite dans les siècles les plus éclairés. Des siècles qui sont fiers de leurs progrès dans les sciences et les arts, et dans tous les raffinemens de la morale, ont popularisé, ont consacré par des lois une espèce de violence et de tyrannie que nos ancêtres plus grossiers et plus barbares, mais aussi plus honnêtes, repoussaient avec horreur."

" N'est-il pas étrange que, dans le moment où les droits de l'homme sont définis avec précision et universellement compris; dans un pays que distingue par dessus tous les autres, sa passion pour la liberté; que, dans un tems et un pays semblable, on voie des hommes professant la religion la plus humaine, la plus douce, la plus bienveillante et la plus généreuse, adopter un principe qui répugne à l'humanité autant qu'il est en opposition avec les livres saints, et destructif de la liberté. Tout homme qui pense et qui est honnête, le rejette dans la spéculation; combien peu en pratique, et sur des motifs de conscience."

" Croirait-on, par exemple, que, moi qui parle, je suis propriétaire d'esclaves que j'ai moi-même achetés ! Que voulez vous ? Je me laisse aller au torrent, par l'incommodité qu'il y a à se passer d'esclaves dans un pays où tout le monde en a. Je ne veux pas, je ne puis pas me justifier. Quelque coupable que soit ma conduite, je veux du moins payer ce tribut de respect à la vertu, que d'avouer l'excellence et la justesse de ses préceptes ; tout en déplorant l'impuissance que j'éprouve à m'y conformer."

" *Je crois qu'un tems viendra où une occasion sera offerte d'abolir ce fléau déplorable.* Tout ce que nous pouvons faire, c'est de préparer cette époque et de la hâter afin d'en être témoins. Sinon, transmettons à nos enfans, avec nos esclaves, notre pitié pour leurs souffrances et leur condition malheureuse, et notre horreur pour l'esclavage. Si nous ne pouvons réaliser encore l'abolition de cet esclavage douloureux, traitons du moins avec douceur ses victimes. Ce sera un premier pas vers le retour à la justice. Nous devons à la religion que nous professons, de montrer qu'elle est en opposition avec la loi qui sanctionne l'esclavage."

" Je ne sais où m'arrêter. J'en pourrais dire

beaucoup plus sur ce sujet. On ne peut l'envisager de sang froid, *sans que cette pensée ne rembrunisse le tableau de l'avenir.*"

Un demi siècle environ s'est écoulé depuis que les idées importantes que contient cette lettre ont été exprimées; mais helas! les législatures de ceux d'entre les états de l'Union où existe le fléau déplorable de l'esclavage, n'ont encore rien fait pour l'abolir. Le génie libéral et éclairé qui avait conçu cette généreuse espérance, n'est plus du nombre des vivans, pour donner l'appui de son influence et de ses nobles talens à l'œuvre long-tems différée de la justice et de la miséricorde. Il est vrai que, depuis quelques années, la condition des esclaves dans les états du Sud, a subi quelques améliorations. Des individus ont adopté des mesures pour l'émancipation de leurs Noirs; mais ils sont obligés de les envoyer dans d'autres états, afin que cette émancipation ne soit point pour eux un mot vuide de sens. Il est permis de demander, au nom de la justice, si l'on croit par de pareils moyens accomplir le but important qu'on se propose! La religion et la raison se prononcent pour la négative. C'est folie que de croire que les états du centre et du nord de l'Union, consentiront à voir déverser sur leur territoire, une portion de la

population noire des autres états, population affranchie conditionnellement par ses maîtres, et que l'ignorance et les vices de l'esclavage ont avilie et corrompue. Les gens sages sont persuadés que des émancipations de cette nature tendent bien plutôt à perpétuer le fléau de l'esclavage, en exposant ses malheureuses victimes à l'insensibilité d'un grand nombre d'hommes aux yeux desquels ces émigrations sont une calamité.

On se demande quelle est la parti qu'il faut prendre. La réponse est facile, et il est des moyens praticables si l'on a le désir sincère de faire disparaître cette grande tache nationale. Que l'on promulgue des lois qui préparent l'abolition successive et finale de l'esclavage, en élevant graduellement la génération naissante à l'état d'hommes et de citoyens. À cet effet, qu'on leur destine dans la juridiction des Etats-Unis, un territoire dont la position géographique et le climat soient appropriés à leur nature; ou qu'on prenne des mesures pour les transporter sur les rivages d'où la trahison et la cruauté arrachèrent autrefois leur pères.

Si l'on jugait inexpédient d'avoir recours au trésor public pour ces mesures, ou pour l'ap-

plication de telle autre que l'on jugerait à propos d'adopter de préférence, ne doutons point que des souscriptions particulières ne fournissent les fonds dont on aurait besoin. Nul sacrifice n'est trop grand quand il s'agit d'humanité et de justice. Notre crime à l'égard de ces infortunés a été volontaire, immense, flagrant; l'expiation doit être proportionnée.

. . . . . .

Plusieurs des écrits d'Antoine Bénezet sur la question de la guerre, spécialement celui qui a pour titre : " *Considérations sur la nature de la guerre*," furent envoyés à plusieurs personnes de distinction, soit d'Europe, soit des États-Unis. Voi-ci la lettre qui accompagnait l'un de ces envois.

" A Henry Laurens, Président du Congrès des États-Unis.

" La crainte d'abuser de ton tems m'a empêché de te visiter. Je prends respectueuse-" ment la liberté de t'envoyer les brochures ci-" jointes que je te prie de lire avec attention, " parce qu'elles contiennent des objets de la " plus haute importance pour la cause dans la-" quelle tu es engagé.

" Certes, quiconque éprouve quelqu'affection

" pour le genre humain, ne peut sans y appor-
" ter la plus profonde attention, examiner la
" question suivante : Jusques à quel point,
" comme chrétiens, comme disciples d'un Dieu
" Sauveur qui nous ordonne de nous aimer les
" uns les autres, qui nous fait une loi expresse de
" l'amour des ennemis, et qui a donné sa vie
" pour notre salut ; jusques à quel point, dis-je,
" sommes-nous justifiables à continuer un état
" de guerre, dans lequel des milliers de nos
" frères, rachetés comme nous par le sang du
" divin Rédempteur, rencontrent une mort
" douloureuse et prématurée, sans parler de la
" corruption de mœurs et des ravages calami-
" teux qu'un tel état enfante."

" Les *considérations sur la guerre*" contribueront, je l'espère, à appaiser, si non à détruire complétement, le mécontentement qu'à soulevé dans le public le refus fait par nos frères, les Quakers, de prendre aucune part quelconque aux opérations de la guerre. La brochure sur l'esclavage recevra, je pense, ton approbation : elle a été réimprimée à Londres, et distribuée à environ huit cents personnes, soit membres du parlement, soit officiers de la couronne."

" Je suis avec respect, ton ami

" Antoine Bénezet."

Déplorant, comme il le faisait, tout ce qui tend à détruire le bonheur, à accroître la masse des souffrances attachées à l'humanité, à mettre en péril la vie temporelle et spirituelle de l'homme; l'influence funeste de l'usage immodéré et habituel des liqueurs fortes, ne pouvait échapper au coup-d'œil pénétrant de sa philanthropie. Une série non interrompue d'observations, l'avaient convaincu de cette triste vérité, que c'est à cette cause déplorable qu'on doit attribuer une foule de morts prématurées, la ruine du bonheur domestique et l'avilissement des facultés intellectuelles. Il ne cessa jamais de protester avec force, contre l'emploi des liqueurs spiritueuses, si ce n'est dans le cas où la médecine en ordonne l'usage. Il ne se borna pas à réprouver cet abus dans les conversations et de vive voix; il jugea le sujet assez important pour le traiter dans un écrit qu'il publia en 1778.

C'est dans la même année qu'il publia une brochure sous ce titre: " *Réflexions sérieuses sur* " *l'époque actuelle, adressées aux gens de bien* " *de toutes les communions religieuses.*" Dans ce livre, il déplore l'insensibilité trop générale avec laquelle on envisage communément le jugement des armes, qui alors déversait sur les États-Unis tous les fléaux qui l'accompagnent. Il s'ef-

forgait d'amener les parties belligérantes à un esprit de réconciliation. Il terminait par les observations suivantes :

" Mes bien aimés frères, n'oublions pas que nous sommes Chrétiens; rappelons-nous les récompenses que le Christ a promises à ceux qui procurent la paix. Adressons-nous en sincérité de cœur à notre père commun. Prions le, non d'exterminer nos ennemis qui sont encore nos frères, rachetés comme nous au prix du sang du divin Rédempteur; mais de nous réconcilier avec eux. Demandons lui, non des richesses périssables, alimens de nos passions coupables; non les criminelles délices d'un monde corrupteur, oubliant que nous ne sommes ici bas que des pélerins et des voyageurs : demandons lui plutôt de calmer nos cœurs, de nous rendre propres à être admis dans le royaume de Dieu. Supplions le de nous accorder, dans sa céleste bonté, une paix solide et durable, qui console l'Église et la nation, et qui soit, ici bas, l'image de cette paix céleste que goûtent les bienheureux."

Les habitans indigènes de l'Amérique, attirèrent l'attention et provoquèrent la sollicitude d'Antoine Bénezet. Il ne vit en eux que des frères ayant, à son égal, des droits à la protec-

tion divine ; bien qu'ils fussent ignorans dans les arts et étrangers aux avantages de la civilisation, il ne laissa pas de respecter la justesse de quelques-uns de leurs usages, et d'admirer la sagesse de plusieurs de leurs lois.

Les envisageant sous un point de vue aussi indulgent et aussi charitable, il lui était impossible de donner sa sanction au mépris dont ces infortunés étaient l'objet ; et, plus d'une fois, il proclama publiquement et sans crainte, sa réprobation des actes d'injustice et d'inhumanité par lesquelles les gouvernemens provinciaux ou les particuliers violaient, à leur égard, les droits de personne et de propriété.

On a trouvé dans ses manuscrits, des ébauches d'une histoire des Indiens ; ces essais prouvent qu'il s'occupait à recueillir, relativement à ces nations, des faits et des événemens importans qui devaient, sans doute, former les matériaux d'un ouvrage plus étendu que celui qu'il publia en 1784, sous ce titre : *Quelques observations sur l'état, le caractère et les mœurs des Indiens d'Amérique.*

Outre ses efforts individuels dans cette noble cause, il fut l'un de ceux qui, animés par les mo-

tifs de la bienveillance la plus pure envers les Indiens, et par le sentiment des véritables intérêts de son pays ; comme aussi, en reconnaissance de la manière hospitalière et amicale dont les ancêtres de ces peuples avaient accueilli les premiers colons de la Pensylvanie, fondèrent en 1756, une société sous ce titre : *Association de l'amitié ; ayant pour objet de rétablir et de conserver par de moyens pacifiques, la paix avec les Indiens.*

Bénezet fut l'un des membres les plus utiles et les plus actifs de cette association ; il fut plusieurs fois choisi pour faire partie des seize membres qui formaient le comité. Dans l'exercice de ses devoirs, en cette capacité, il assista à plusieurs conférences tenues avec les chefs indiens, sur leur propre territoire, supportant avec joie les privations et les fatigues de fréquens voyages, à travers un pays qui était alors presque un désert. Il insista fortement aussi pour que l'on communiquât aux habitans de ces forêts, la connaissance de l'agriculture et des arts de première nécessité. Comme on le verra plus bas, il fit insérer dans son testament une clause portant qu'une portion de sa fortune serait appliquée à l'éducation de la jeunesse indienne. Telles sont les mesures qu'il jugea les

plus propres à préparer ces peuples aux bienfaits du Christianisme.

Au sein de ces nombreuses et importantes occupations, un appel d'une nature toute nouvelle fut fait à sa sensibilité. Bénezet y repondit avec joie, attentif qu'il était à ne jamais laisser échapper l'occasion de faire un bon acte. Il ne s'agissait de rien moins que de la tâche formidable d'étendre sa protection et ses soins sur une colonie entière dont les malheureux habitans se trouvaient dans l'abandon le plus déplorable et le plus absolu dénuement.

Avant de raconter son dévouement infatigable à la cause de ces pauvres exilés, il ne sera pas hors de propos de donner un court exposé de leur histoire, et de la mesure de rigueur dont ils furent les victimes, mesure d'une nature extraordinaire, et que rien ne peut justifier.

Ces malheureux étrangers étaient des Acadiens, descendans de ces Français de la Nouvelle Écosse, qui, lors du Traité d'Utrecht en 1713, en vertu duquel cette province fut cédée à l'Angleterre, furent autorisés à conserver la propriété du territoire qu'ils occupaient, sous la condition qu'ils jureraient fidélité à leur nouveau

souverain. Ce serment fut prêté ; mais, avec la stipulation expresse qu'eux et leur postérité seraient dispensés de porter les armes, soit contre leurs voisins les Indiens, soit contre leurs concitoyens d'Europe. Ce contrat fut renouvelé à leurs enfans à plus d'une époque subséquente ; ce fait était de telle notoriété, que, pendant plus d'un demi-siècle, on ne les appela plus que *les Neutres*, appellation qu'ils justifièrent par leur conduite, à de rares exceptions près. C'étaient des hommes remarquables pour leur douceur et leur piété ; sobres et industrieux ; conservant une forte prédilection pour la France, et invariablement attachés à la religion Catholique Romaine.

Pendant la guerre de 1775, quelques jeunes gens *des Neutres*, furent surpris porteurs de dépêches pour les forces françaises et indiennes agissant de concert contre la province anglaise. Cette défection irrita vivement le général anglais qui résolut de punir toute la communauté, par la confiscation de leurs propriétés et le bannissement de leurs personnes sur toute la ligne de côte qui s'étend depuis la baye de Massachussett, jusqu'à la Caroline du Sud.

Quand le moment fut arrivé de mettre ce plan cruel à exécution, un ordre fut publié, enjoig-

nant aux neutres de se rendre dans différens ports qui furent désignés, sous prétexte de leur faire quelque communication importante. Les malheureux Acadiens, ne soupçonnant rien et ignorant le sort fatal qui les attendait, se hâtèrent d'obéïr. Ce n'était que lorsqu'ils furent arrivés aux lieux désignés, qu'ils apprirent avec un douloureux étonnement, que leurs biens étaient confisqués, qu'eux mêmes étaient prisonniers, et qu'on allait les bannir de leur territoire.

Déjà des vaisseaux étaient préparés pour les recevoir. On leur donne l'ordre de l'embarquement. Alors commence une scène de douleur et de confusion. Des soldats cachés à cet effet, paraissent tout à coup; et l'embarquement s'effectue à la pointe de la bayonette, à l'exception de deux ou trois cents qui s'échappent dans les forêts voisines. Les mesures les plus violentes furent adoptées pour obliger les fuyards à revenir; le pays fut ravagé, pour leur enlever les moyens de subsistence; et un grand nombre moûrut de faim et de misère, ou fut fusillé.

La communauté, à l'époque de sa dispersion, s'élevait à environ sept mille individus. Il serait difficile de dire le nombre exact des bannis; mille environ furent envoyés à la baye de Massachussett, et cinq cents à Philadelphie.

Le récit de leur infortune était fait pour toucher les cœurs les plus durs ; on doit penser combien le cœur sensible et humain de Bénezet en fut affecté. Il prit sous sa protection ceux de ces malheureux qui vinrent à Philadelphie ; il résolut de leur servir de père, et de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour adoucir la rigueur de leur sort. Comme il était en état de causer avec eux dans leur langue natale, cette circonstance contribua beaucoup à adoucir leurs souffrances, en leur fournissant des moyens de communication avec les habitans de Philadelphie. Car, ils trouvèrent dans Bénezet, non seulement un ami qui leur procurait toutes les consolations et leur rendait tous les services qui étaient en son pouvoir ; mais encore un interprête fidèle de leurs besoins et de leur douloureuse histoire.

. . . . . .

À leur arrivée, les *Neutres* furent placés sous la protection du conseil chargé de l'administration des pauvres, et on leur assigna pour logement un édifice qui avait servi de caserne aux troupes. Plusieurs de ces infortunés étaient dangereusement malades ; d'autres, affaiblis par le régime insuffisant auquel on les avait astreints pendant la traversée. Plusieurs étaient au désespoir et inconsolables de se voir séparés de tout ce qu'ils avaient de cher au monde. Tous étaient plongés

dans un morne abattement, à l'idée de la perte de leur indépendance et du bien-être dont ils jouissaient naguères.

Bien que, pendant un certain laps de tems, ce fût le trésor public qui fournit à leurs besoins, Antoine Bénezet s'occupa de pourvoir à leur subsistence, en achetant et leur distribuant les choses qui leur étaient nécessaires. Il administrait des secours aux malades et aux mourans aussi long-tems qu'il restait un reste d'espérance; et, quand la mort avait terminé les douleurs de l'un d'eux, c'était lui qui rendait à leur cendre les derniers devoirs, et dont la pieuse tendresse accompagnait jusqu'à leur dernier asyle, leurs dépouilles mortelles.

La caserne étant trop étroite pour les loger tous, et sa construction étant incommode, il sollicita de son ami Samuel Emlen, la permission de bâtir, pour eux, sur un terrain que ce dernier possédait dans la partie sud-ouest de Philadelphie. Cette autorisation lui ayant été sur le champ accordée, Bénezet s'occupa de réunir des souscriptions qui, bientôt, le mirent à même d'acheter les matériaux nécessaires, et de faire construire un nombre suffisant de maisons pe-

tites, mais commodes, dans lesquelles il les installa.

Leur situation s'étant améliorée, les avances du trésor public cessèrent; Bénezet fut dont obligé de leur chercher des moyens d'occupation.

Il leur fit adopter entre autres, la confection des sabots, et le tissage de la brocatelle : ils se procuraient les matériaux du dernier article, en ramassant dans les rues de Philadelphie, tous les vieux chiffons qu'on lavait ensuite et auxquels on donnait la préparation nécessaire.

En outre, il payait de son modeste revenu, de modiques pensions aux plus âgés, aux plus pauvres et aux plus infirmes d'entre eux. Parmi un grand nombre de preuves de bienfaisance qu'il donna à leur égard, on rapporte, entre autres, que sa femme, après avoir cherché inutilement une paire de couvertures qu'elle avait achetées depuis peu pour l'usage de la maison, vint dans le cabinet où son mari était occupé à écrire, et lui témoigna sa surprise de ce que ces objets étaient égarés. Dès que Bénezet connut la cause de son embarras, " Ma bonne amie, " lui dit-il, " il y a quelques jours que je les ai données à l'un de nos pauvres *Neutres*."

C'est ainsi que, pendant plusieurs années consécutives, il ne cessa de se dévouer aux intérêts de ces infortunés qui furent enfin réduits à un très-petit nombre, soit par les décès, soit par leur départ pour d'autres lieux. Telle était l'activité et l'assiduité de sa sollicitude pour eux, qu'elle fit naître dans l'un des plus âgés d'entre eux, un soupçon d'une étrange nature, qu'il communiqua à un ami de Bénezet.

"Il est impossible" lui dit-il, "que tant de bienfaisance soit désintéressée : surement, Bénezet a l'intention de s'indemniser en nous livrant et nous vendant lâchement." Quand leur père et leur protecteur apprit ce discours plein d'ingratitude, loin d'éprouver de l'indignation, il se contenta de lever les mains et de faire un grand éclat de rire.

En 1756, Antoine Bénezet fut élu l'un des administrateurs des écoles publiques fondées par charte de Guillaume Penn, dans la ville et comté de Philadelphie; mais, deux ans après, ayant accepté du comité l'emploi de maître dans l'une de ces écoles, sa délicatesse lui fit résigner la première fonction.

Les souscripteurs pour l'hôpital de la Pen-

sylvanie, l'élurent directeur de cet établissement en 1757. Il occupa cette charge pendant le tems fixé, mais refusa d'être réélu; non qu'il ne fût sincèrement disposé à donner ses soins et à consacrer ses services à cette institution, mais parce que la nature générale et vaste de sa philanthropie, ne lui permettait pas d'absorber dans un point resserré, la bienfaisante énergie dont son âme était douée.

On ne le vit jamais intervenir dans les affaires du gouvernement, si ce n'est pour en diriger les mesures vers des objets de bienfaisance et d'utilité positive. Mais, lorsque des motifs de cette nature se présentaient à lui, et qu'il entreprenait de s'adresser à cet effet aux hautes du pouvoir, nul ne mettait dans ses démarches plus d'ardeur et de persévérance. Pendant la session de 1780, session mémorable dans laquelle la législature de la Pensylvanie, promulgua une loi qui commença, pour cet état, l'œuvre de l'abolition graduelle de l'esclavage, Benezet eut des entrevues personnelles, à ce sujet, avec plusieurs des membres du gouvernement, et il est indubitable que ses efforts et ses démarches, à cette époque, concoururent à l'adoption de cette grande mesure.

La part active qu'il prit à la libération d'un grand nombre de Noirs, lors de leur passage par Philadelphie, venant de la nouvelle Jersey où on les avait enlevés, pour se rendre dans les états du sud, libération qu'il obtint par sa persévérance en établissant le droit de ces malheureux à leur liberté, donna naissance à une société ayant pour objet de venir au secours des Noirs libres, injustement privés de leur liberté.

Parmi les conceptions nombreuses de son génie philanthropique, nous citerons une mesure qui avait pour but d'interdire à un propriétaire inhumain de vendre, à défaut de payement, la couche d'un locataire indigent. A sa suggestion, un projet de loi fut présenté à cet effet à l'assemblée générale qui l'adopta, par Miers Fisher, alors membre de cette assemblée.

Dans une conférence qu'il eut avec le marquis de Châteleux, quelque tems avant la fin des services militaires de cet officier dans la guerre d'Amérique, parmi plusieurs objets de philanthropie qu'il introduisit dans la conversation, il lui demanda des détails sur la méthode récemment inventée en Europe, pour rendre à la vie les personnes présumées noyées. Cette demande engagea le marquis à lui promettre de lui envoyer

non seulement les détails par écrit de la méthode employée en cette occasion par ses compatriotes, mais encore une boîte contenant l'appareil complet, tel qu'on en avait établi dans chacun des ports de France ; et en effet il tint parole. Ces renseignemens arrivèrent très-à-propos, justement dans le moment qu'une société se formait dans le même but à Philadelphie, et fournirent des connaissances précieuses.

CHAPITRE IV.

Caractère privé de Bénezet.—Détails de sa vie domestique.—Autres actes de sa philanthropie.—Sa mort.

LES traits que nous venons d'esquisser, composent ce qu'il y a de plus saillant dans la vie publique de Bénezet. Nous allons maintenant l'envisager dans une sphère plus circonscrite. On ne peut dire que Bénezet ait eu un caractère privé. Il est presque impossible de découvrir en lui la ligne de séparation entre ses affections particulières, et le grand objet qui paraît avoir été l'âme de sa vie entière, nous voulons dire le bien de ses semblables.

Comme membre de la société religieuse des Amis, ses travaux furent importans et méritent d'être dignement appréciés. Ne connaissant point de limites à ses affections charitables, sa grande occupation était de chercher à découvrir quelques symptômes favorables dans ceux qu'il voyait engagés dans une fausse voie, et quand

il les avait trouvés, il s'empressait d'en tirer parti avec une pieuse sollicitude. C'est avec le secours de l'aménité et de la douceur, qu'il se frayait un accès dans le cœur de ses frères errans; et quand leur conversion n'était pas totalement impossible à des efforts humains, l'autorité de l'Évangile, parlant par sa bouche, manquait rarement sa victoire sur les âmes les plus endurcies.

Il désapprouvait tout ce qui tend à obscurcir ces notions simples et sublimes du devoir, que la bonté d'un Dieu paternel a daigné donner à l'homme, comme un fanal sûr qui doit éclairer pour lui la route de la félicité. Il ne pouvait donc manquer de réprouver les disputes théologiques, et la discussion des points épineux et obscurs. Il a consigné en ces termes, dans ses notes, son opinion à cet égard :

" J'ai souvent désiré que le savant William Law ne se fût pas lancé dans des discussions qui, je le crains, ont pour objet plutôt d'occuper l'activité d'esprit naturelle à l'auteur, que d'édifier ses lecteurs, comme il le fait dans ses autres ouvrages, en leur inspirant cette humilité chrétienne qui veille et qui prie, convaincue qu'elle est de la misère de l'homme et de

son impuissance à se sauver lui-même. Sans doute si cet esprit de douceur et d'humilité qui ne recherche que la gloire de Dieu et le bien de l'homme, eût prévalu parmi nous, on eût vu plus de véritable charité chrétienne dans les débats religieux qui, dans les derniers tems, ont occupé les hommes en pure perte."

Des idées, quelques justes, quelques sublimes qu'elles soient, si elles ne procèdent pas d'une conviction intime et profonde, ne sont après tout que des idées; elles ne peuvent rien pour détruire en nous l'amour du monde; pour étouffer les convoitises de la chair, l'endurcissement du cœur, et surtout cet amour exclusif de soi-même qui, se reproduisant sans cesse sous une multitude de formes, est si habile à s'insinuer dans les âmes mêmes qui ont déjà fait des progrès considérables dans la voie de la religion.

Il pensait que c'était déroger à la dignité de l'esprit de l'homme, que d'en concentrer l'énergie dans le centre du moi humain; il était convaincu que ce vice fatal est, plus qu'un autre, opposé à l'exercice des nobles facultés départies à l'homme, et l'expose à perdre cette éternelle félicité, qui doit un jour être son partage. En 1780, il publia, en anglais et en fran-

çais, un livre intitulé : *Quelques Détails sur la Société religieuse des Amis, communément appelés Quakers.* Cet ouvrage fut considéré alors comme le meilleur exposé qui eût encore paru de l'organisation et de la doctrine de cette société.(1)

Dans les observations qui terminent cet écrit, l'auteur montre quelle est la base sur laquelle il pense que doivent être assises les doctrines de cette société, pour ne rien perdre de leur pureté et pour produire d'heureux résultats.

" S'il se trouvait des personnes, dit-il, qui, observant la conduite d'un grand nombre d'individus qui font profession d'appartenir à cette société, fussent disposées à s'étonner de les voir dévier aussi manifestement des principes que nous venons d'exposer dans ces pages, nous les prions de réfléchir que le cœur humain, dans son état déchu, est naturellement porté au mal,

(1) Un ouvrage du même genre, mais sur un plan plus étendu, a été publié depuis par Henry Tuke, sous le titre suivant : " *Principes religieux professés par la Société des Amis, communément appelés Quakers, rédigés pour l'instruction de la jeunesse de cette communion et pour l'information des étrangers.*"

et que, lorsqu'il se laisse aller à cette pente funeste, la corruption la plus complète devient nécessairement alors son honteux partage ; que d'ailleurs un homme n'est pas nécessairement un Chrétien véritable, lorsqu'il est né, ou s'est fait recevoir membre d'une communauté religieuse, mais seulement lorsqu'il s'est soumis humblement à porter la croix de Jésus-Christ."

" Ainsi les membres fidèles et sincères de cette communion, ceux qui s'exercent, chaque jour, à conformer en tout leur volonté à la volonté de Dieu, sachant que ce n'est qu'à cette condition qu'ils mériteront d'être comptés au nombre des membres de la véritable église, l'épouse bien aimée de Jésus-Christ ; ces hommes, dis-je, se sentent fréquemment dans l'obligation de protester contre l'esprit du monde et ses illusions, sous quelques formes qu'elles se présentent. Ils se croient aussi obligés de supplier leurs co-religionnaires de ne pas se contenter de l'observance régulière de quelques pratiques, ou de la reconnaissance pure et simple de quelques principes, mais d'appeler sur eux les opérations de l'esprit de vérité et d'obéir à ses impulsions et à ses lois, comme la seule voie du bonheur ici bas, et le seul fondement de l'espérance in-

inaliable qui nous fait voir l'éternelle félicité dans un monde à venir."

" Qu'en conséquence, tout homme qui est à la recherche de la vraie voie, ne regarde pas à la conduite de ses frères; qu'il ne se repose que sur lui-même du soin de son salut; qu'il prête une oreille attentive à la voix de l'Esprit-Saint qui parle à son cœur; et, le but de ses efforts étant d'arriver à la connaissance du Seigneur, il se verra à même un jour de répéter avec l'apôtre: " Nous savons que le fils de Dieu est venu et nous a donné l'intelligence nécessaire pour le connaître, lui qui est la vérité, et nous sommes dans lui, qui est la vérité; et dans son fils Jésus-Christ. Celui là est le Dieu véritable et l'éternelle vie."

Outre les ouvrages qu'il écrivit et qu'il jugea de son devoir de publier et de faire distribuer, et dans lesquels il développait ses propres opinions, il s'occupait fréquemment d'extraire de divers auteurs, des sentimens et des pensées qui, par leur tendance morale et religieuse, lui paraissaient devoir produire de salutaires effets. Il en composait de petits traités qu'il distribuait lui-même; et, lorsqu'il apprenait qu'une personne de sa connaissance se préparait à faire un

voyage, il réclamait ses bons offices pour répandre ces écrits dans les lieux situés sur son passage.

Il envoyait à ses amis, des exemplaires de ses ouvrages aussitôt après leur publication, et il profitait de ces occasions pour leur transmettre en même-tems, quelques-uns des sentimens moraux et religieux qui abondaient dans son cœur vertueux.

Les notes suivantes qu'il écrivit dans cette vue, montreront la manière aimable dont il remplissait ces affectueux devoirs.

A H. H.

"Je t'envoie ci-jointes deux brochures, dont la lecture, j'espère, te sera agréable, ainsi qu'à ton épouse. Dans le cours de notre fragile existence, nous ne sommes que trop sujets, même sans nous en appercevoir, à nous laisser préoccuper par les bagatelles de ce monde; et l'on ne peut donner d'autre nom à ses craintes et à ses joies, quand on les compare avec la scène solennelle qui se déploie à nos regards au delà des limites de cette vie mortelle. Dans cet état de choses, tout ce qui tend à nous rappeler

en nous-mêmes et dans le sanctuaire de notre conscience, ne peut qu'être reçu en bonne part, surtout lorsqu'il nous est communiqué par des personnes qui, nous en sommes persuadés, ne désirent que notre bien."

"Combien doux," disait le pieux Brainard, près de sa fin, "combien doux est un esprit de dévotion! qu'il est doux de méditer et de s'absorber dans la contemplation solennelle de la majesté divine! combien il y a de charme dans un esprit de charité, d'amour et de simplicité évangélique!" J'ajouterai: combien le plaisir, le contentement et la paix que communiquent ces saintes méditations ne sont-ils pas au dessus des plaisirs vains que nous recherchons dans les choses de ce monde. Une amère expérience nous l'apprend; le rire est sur les lèvres, et la tristesse dans le cœur. Il n'y a de joie véritable qu'en Dieu seul."

"Ton véritable ami,

"ANTOINE BÉNEZET."

Les frais d'impression étaient payés de sa bourse; et lui-même ne retirant aucun bénéfice de ses nombreuses publications, sans compter

les sommes considérables qu'il employait à des actes d'humanité, ses amis craignirent que, dans la dépense de son revenu, il n'oubliât ses besoins personnels. Ils lui exprimèrent leur crainte à cet égard : voici sa réponse : "Je ne perds rien pour en agir ainsi. Un jour j'envoyai une collection de mes écrits à un homme pieux de la Caroline du Nord, que je ne connaissais pas personnellement. Il se trouva, après sa mort, qu'il m'avait légué toute sa fortune qui s'élevait à cent livres Sterling."

La piété et l'intégrité de Bénezet, excitaient le respect de tous ceux qui le connaissaient. La simplicité et l'affabilité de ses manières rendaient sa société agréable à tout le monde. Comme les objets sur lesquels se dirigeait son attention, étaient d'une nature publique, il eut souvent des rapports avec des personnages distingués qui faisaient partie du gouvernement. Il s'efforçait de diriger leur influence vers les objets d'humanité dont il s'occupait. Toujours il trouva en eux une respectueuse déférence et il en reçut plus d'une fois des preuves d'estime et d'amitié.

Quelque-tems après l'arrivée à Philadelphie du Comte de la Luzerne, en qualité d'ambassadeur

accrédité par la cour de Louis XVI, Antoine Bénezet désirant l'intéresser dans la cause de l'abolition de la Traite des Noirs, lui rendit visite, et cette démarche jeta pour eux les fondemens d'un attachement mutuel et durable.

Tant que le Comte resta aux État-Unis, un commerce d'amitié continua d'exister entre eux; et lors qu'arriva le jour du départ du Comte pour la France, Bénezet alla prendre congé de lui, et crut devoir lui rendre ce témoignage de respect. À son arrivée à la résidence du ministre français, il le trouva entouré d'une foule nombreuse d'hôtes et d'amis. Bénezet se retira dans un coin du salon, et là attendit que la foule des visiteurs se fût dispersées; lorsqu'il vit le moment favorable, il se présenta au Comte et lui dit: "Tu sais que je ne puis employer toutes les formules de complimens que tu as entendus aujourd'hui; mais je te souhaite la faveur du ciel et un heureux retour dans ta patrie." Sur quoi le Comte vivement ému l'embrassa en lui disant: "Monsieur Bénezet, vous les avez surpassé tous."

Bénezet se distinguait par sa bonté et sa condescendance pour les jeunes gens; surtout quand il appercevait en eux des germes d'uti-

lité à venir. On l'entendit souvent dire dans le langage de l'écriture : *La sagesse vaut les cheveux blancs ; et une vie pure équivaut à un long âge.* À ce trait d'un esprit supérieur on se doute facilement qu'il n'épargnait rien pour encourager les talens de la jeunesse, et les rendre le plus profitables possible, au bien-être de l'espèce humaine. En se mêlant ainsi aux hommes, son esprit d'observation lui faisait bientôt découvrir les traits saillans de leurs caractères, et il est rare qu'il ne trouvât pas moyen de diriger quelques-unes de leurs facultés vers un but noble et utile.

Cette même bonté désintéressée qui le portait à respecter et chérir ce qu'il trouvait d'estimable dans ses jeunes amis, le portait aussi à réprouver en eux tout ce qui lui paraissait tendre à diminuer la somme d'utilité à laquelle ils pouvaient attendre, et à rendre leur exemple d'un effet contagieux et funeste.

Mais soit qu'il excitât à faire le bien, soit qu'il réprouvât ce qu'il croyait être le mal, toujours il choisissait avec un tact exquis, et l'occasion et les moyens. N'ayant aucune doctrine de son invention à propager, aucun intérêt personnel à satisfaire, les moyens qu'il mettait en

usage, pour promouvoir le bonheur de ses frères, étaient uniformément ceux-là mêmes, que le divin auteur du Christianisme, a prescrit aux hommes pour atteindre le noble but qu'il leur a marqué dans une religion de charité et d'amour.

Les lettres suivantes serviront à indiquer ce trait caractéristique de son esprit. Les femmes auxquelles ces lettres étaient adressées étaient alors au matin de la vie.

À E, G.

" Je ne doute pas que dans l'état déplorable où sont actuellement les choses, la lecture des réflexions sérieuses et graves que contient cette lettre, ne te cause quelque satisfaction; combien je m'estimerais heureux, si elles pouvaient contribuer à fortifier en toi les salutaires dispositions que ton sens droit et tes principes religieux ont mis dans ton cœur, afin que tu sois de plus en plus convaincue de l'inconvenance qu'il y aurait en toi, à sanctionner par ta présence, les amusemens frivoles que l'on se propose de donner incessamment dans cette ville et auxquels on t'invitera sans doute à prendre part. J'espère que tu excuseras la liberté que je prends en cette occasion. Ma justification est dans ma

tendre affection pour l'auteur vénérable de tes jours et dans les voeux ardens que je forme pour ta félicité véritable."

" Par le même motif, je désire vivement que tu nous procures le plaisir de ta présence dans nos assemblées religieuses, si, comme je le crois, ta raison approuve notre manière d'adorer l'Éternel. Ce serait le moyen d'acquérir la force religieuse dont tu as besoin pour résister aux attaques de l'esprit du siècle, attaques auxquelles ton état dans le monde, t'expose spécialement. Je sais que, frêles mortels que nous sommes, nous alléguons en notre faveur le prétexte de la nécessité. " Notre état," disons-nous, " nous oblige à bien des choses que notre jugement réprouve; mais nous saurons nous renfermer dans les limites convenables." Hélas! la faiblesse est notre partage; une fois embarqués sur le torrent, comment pourrions-nous nous arrêter?"

" L'Éternel n'acceptera pas un cœur divisé. Selon l'Écriture, à peine le juste même pourra trouver grâce devant lui : de quel front oserions-nous donc nous attendre à l'assistance divine, si, à force de veilles et de prières, nous ne tenons pas dans une continuelle activité, les

facultés religieuses et sublimes dont le créateur nous a doués."

"Chère B*****, que la raison nous aide à faire un généreux effort; et, éclairés par la lumière de cette grâce dont une portion abondante sans doute t'a été départie, arrachons-nous à la scène de vanité et de folie qui nous entoure. Rappelons-nous notre dernière heure, dit le sage, et que cette pensée solennelle nous soit toujours présente. Voyons, dès ce moment, les choses, comme elles nous paraîtront au lit de la mort, lorsque nous ne pourrons plus rien donner au monde, ni rien recevoir de lui."

"A cette heure dernière, avec combien plus de satisfaction nous reporterons nos regards vers le tems que nous aurons employé à chercher et à adorer Dieu, que vers ces conversations legères et frivoles, ces scènes d'une dissipation corruptrice, qui occupent dans une si funeste proportion, et les pensées et le tems des gens du monde."

"Je suis affectueusement

ton ami,

"ANTOINE BÉNEZET."

A S. N.

" Je me suis souvent rappelé l'injonction de l'apôtre : " Les femmes Chrétiennes ne doivent point porter de riches vêtemens ; elles doivent être revêtues de simplicité et de modestie." J'ai aussi souvent pensé à la nature de l'Évangile, à la conduite de celui qui était plus grand qu'aucun des prophètes, plus grand même que Jean, le précurseur du Christ. Je me suis rappelé la naissance et l'état de pauvreté de notre divin Sauveur lui-même, se soumettant à l'état le plus humble, jusqu'à naître dans une étable, et quand il fut devenu homme, déclarant qu'il était venu non pour être servi, mais pour servir. " Voilà," dit-il, " que je suis parmi vous comme un serviteur,"—"nous laissant son exemple," dit l'apôtre, " afin que nous marchions sur ses traces."

" Mais combien différens de l'exemple de notre Seigneur, sont la conduite et les idées de la plus grande partie de notre jeunesse. Et cependant, il est indispensable que celles qui désirent se régénérer en Jésus-Christ, se conforment dans leurs vêtemens et dans leur manière de vivre, aux règles les plus propres à s'adapter aux fins d'une vie laborieuse et frugale, d'une vie d'affection et de soins, non seulement comme mères de

familles ; mais encore comme amies et comme sœurs, comme servantes temporelles et spirituelles près de ceux à qui leurs soins sont nécessaires. Le docteur Cave dit ; en parlant des Chrétiens de la primitive Église, qu'ils apportaient le plus grand soin à rejeter dans leurs vêtemens tout ce qui était riche et coûteux, donnant la préférence à ce qui pouvait présenter l'image de l'humilité et de l'innocence. Il paraît constant et prouvé que les premiers membres de la Société des Amis avaient compris, dans toute son étendue, l'injonction de l'apôtre ; on peut citer à l'appui, ce que dit William Penn dans ses réflexions et maximes : " Contente-toi d'être vêtu proprement et chaudement. Tout ce qui va au de là, ne sert qu'à frustrer le pauvre, et à satisfaire la vanité."

" Combien les amis sincères de la vérité n'ont-ils pas à gémir sur l'étendue du mal à cet égard ; à gémir sur ceux là même qui sont réputés modérés, par comparaison avec les autres ; sur l'élégance et la richesse de leur vêtemens qui semblent plutôt destinés à briller dans les palais des rois, qu'à paraître dans l'habitation modeste d'un chrétien voyageur ; et qu'on dirait, tissus des mains mêmes de la vanité, pour servir à ses coupables triomphes."

« J'ai été affligé de voir un si grand nombre de jeunes gens des deux sexes, fouler aux pieds dans leurs vêtemens, la propreté et la bienséance, par la seule raison que la mode l'exige; et parce que le prince du monde, le chef des enfans de la révolte, les appelle à se conformer à ses modes bizarres et coupables, ils s'y soumettent aveuglément, bien que la raison et le sentiment de la propreté se réunissent pour les condamner. Si nos jeunes femmes voulaient prendre ces choses en considération sérieuse, elles s'épargneraient bien des regrets amers au moment solennel où il leur faudra quitter et ce monde et ses pompes criminelles."

« Je me rappelle une jeune femme avec laquelle j'avais eu de fréquens entretiens à ce sujet, mais toujours inutilement. Attaquée d'une maladie de poitrine et approchant de sa fin, elle désira me voir; je me rendis à son désir, et j'appris qu'elle avait donné ordre de ne point admettre en sa présence les personnes recherchées dans leur mise, convaincue qu'elle était que ce n'étaient point là ceux qui pouvaient lui donner les consolations dont elle avait besoin."

« Antoine Bénezet."

Il s'efforçait de convaincre les autres d'une vérité dont il était intimement convaincu lui-même, de l'immense responsabilité attachée à la possession des richesses ; et il se faisait toujours un devoir de provoquer des donations libérales de la part de ceux qui avaient les moyens d'être utiles aux pauvres et aux affligés. Il vit souvent ses efforts en ce genre couronnés de succès : fréquemment il obtint des dons considérables pour des objets de bienfaisance, et les donateurs le remerciaient avec reconnaissance de leur avoir procuré la douce jouissance d'un bon acte. Telle était la manière judicieuse dont il faisait usage des sommes remises entre ses mains, que, sans aucune sollicitation de sa part, son ami *John Reynal*, de Philadelphie, le fit le distributeur de ses aumônes. Dans cette qualité, Bénezet eut, pendant plusieurs années, la satisfaction de disposer d'une grande partie du revenu de cet homme estimable, consacrant ainsi noblement ses richesses à soulager les maux de ses frères.

Lorsqu'il lui arrivait de remarquer, dans un homme riche, des dispositions à l'avarice, il mettait dans sa réprobation plus de sévérité qu'à l'égard d'aucun des autres défauts de la fragilité humaine. Selon lui, l'avare était à peine un être rationel ; et, connaissant combien il était

porté à censurer avec sévérité ceux qu'il voyait souillés de ce vice humiliant, il se retenait souvent, lorsqu'il se voyait prêt à éclater sur ce point; on l'entendit fréquemment dire que le plus grand acte de charité dans le monde était de rester de sang froid avec des gens avares et durs.

Un de ses amis lui ayant dit qu'il avait appris qu'on avait trouvé dans les coffres d'un homme qui était mort récemment, plusieurs milliers de dollars, Bénezet exprima la douleur que lui faisait éprouver ce récit, et supplia son ami de ne point le répandre, ajoutant : Cet individu ressemble à un homme dans la maison duquel on aurait trouvé plusieurs milliers de paires de souliers, dans le moment même que le manque de chaussures obligeait les pauvres de marcher nu-pieds.

Il déplorait douloureusement les conséquences funestes produites par la passion de l'argent, assignant à cette cause la plupart des discordes qui divisent les familles, et souvent même des querelles sanglantes qui divisent les nations. Lorsqu'il était instruit de discussions entre des individus pour matières pécuniaires, on l'a vu négocier avec eux, persuadant à l'un de réduire sa demande, à l'autre d'augmenter la somme qu'il

désirait accorder ; et après avoir ainsi amené les parties au point de réconciliation le plus rapproché possible, *on l'a vu souvent, payer de sa bourse la différence, et ramener ainsi la bonne intelligence entre les parties, laissant ignorer à chacune d'elles que ce résultat était acheté à ses dépens.*

Rempli de bonnes œuvres et d'actes charitables qui lui conciliaient la gratitude d'un grand nombre de ses semblables ; respecté pour son intégrité par ceux là même qui attaquaient ses opinions ; honoré dans sa patrie et à l'étranger, pour la pureté de ses motifs ; admiré pour l'étendue et la clarté de ses idées, dans ces principes de droit et de justice éternelle, dont il s'était rendu l'infatigable défenseur ; aimé et tendrement chéri par ses amis ; tant d'avantages ne l'éblouirent point ; il eut le bonheur de se revêtir de l'armure de l'humilité ; sous cet abri, il se garantit des pièges de la vanité, et défendit son cœur des atteintes de l'orgueil.

Antoine Bénezet était d'une taille peu élevée ; ses traits étaient animés et fortement prononcés ; sa figure était loin d'être belle ; mais elle portait l'empreinte de la plus touchante bonté.

Il était doué d'une intelligence remarquable ; la lecture et le commerce des hommes lui avaient communiqué de nombreuses et importantes connaissances. Il avait dirigé son attention vers la médecine, et il avait déjà passé plus de la moitié de sa carrière, lorsqu'on le vit suivre un cours d'anatomie. Son esprit portait l'empreinte de la plus pure innocence ; cependant il était doué d'un coup d'œil perçant avec lequel il pénétrait les réplis dans lesquels les hommes cherchent à cacher leurs folies ou leurs vices.

Il était religieux sans tristesse et gai sans indiscrétion. Dans tout le cours de l'honorable carrière dans laquelle il était entré par le sentiment profond de ses devoirs envers Dieu, jamais les rigueurs du bigotisme, ni les petitesses de l'ostentation n'eurent d'accès dans une âme aussi sagement organisée que l'était la sienne. Il avait dans tous ses mouvemens une activité extraordinaire, et possédait toute la vivacité française. Ses vêtemens étaient simples et composés d'étoffes durables.

Son habitation et sa manière de vivre, toute patriarcale, rendaient témoignage à la conformité de ses actes avec ses écrits et ses paroles. Toute humble que fût sa demeure, elle n'en

était pas moins le rendez-vous des hommes les plus estimables du pays, qu'il recevait à sa table hospitalière. Peu d'étrangers de distinction quittaient Philadelphie sans le visiter.

Il n'était jamais oisif : nul peut-être ne s'occupait autant que lui, et bien peu d'une manière aussi utile et aussi honorable. Même à un âge avancé, il borna au strict nécessaire les heures consacrées au repos, considérant comme un tems perdu, tout ce qui allait au delà : on l'entendait dire fréquemment à ce sujet, qu'il ne pouvait réconcilier cette coupable indulgence avec la ferveur d'un vrai chrétien. Lorsqu'il s'occupait à composer l'un de ses ouvrages, il avait l'habitude de consacrer à cette occupation plusieurs heures de l'après-midi ; et, trouvant qu'il était indispensable de donner à son esprit quelque relâche, il choisit le jardinage, comme réunissant tout ensemble l'avantage de la solitude et de l'exercice du corps.

Sa charité envers les malheureux se manifestait souvent par des mouvemens subits. Un de ses amis raconta l'avoir vu un jour ôter son habit dans la rue, le donner à un mendiant demi-nud, et retourner tranquillement chez lui en cet état, pour prendre un autre habit.

On peut citer un autre trait de cette bienfaisance prompte et instantanée ; ce trait prouve combien étaient efficaces ses sollicitations dans l'intérêt de l'humanité, auprès des hommes en place, lors-même que la manière singulière dont la demande était présentée, semblait devoir en détruire l'effet.

Pendant la guerre d'Amérique, à l'époque où l'armée anglaise était à Philadelphie, Bénezet s'occupait, avec une touchante sollicitude, de venir au secours de ceux d'entre les habitans que l'état des choses réduisait, à cette époque déplorable, à la plus affreuse misère. Ayant un jour rencontré une femme qui paraissait plongée dans la plus profonde affliction, il lui demanda ce qu'elle avait ; elle lui dit qu'elle était blanchisseuse, qu'elle avait une famille en bas âge qui n'attendait sa subsistance que de son travail ; jusqu'alors elle était parvenue à suffire à son entretien ; mais aujourd'hui, ayant six Hessois logés chez elle, il lui était impossible au milieu du vacarme qu'ils faisaient dans la maison, de s'occuper de son état ; et ses enfans et elle, allaient bientôt être réduits à la plus affreuse pauvreté.

Bénezet, après avoir prêté une oreille atten-

tive à ce récit touchant, résolut de tout faire pour améliorer le sort de cette infortunée. En conséquence, il se rendit au quartier du général anglais. Occupé de l'acte d'humanité qu'il remplissait, il oublia de se munir du permis nécessaire pour obtenir accès auprès de cet officier. Entrant dans l'appartement sans cérémonie, il fut arrêté par la sentinelle qui, après lui avoir adressé quelques questions, envoya dire au général, qu'un certain original demandait absolument à le voir.

On l'introduisit sur le champ. Bénezet, en entrant dans la chambre, demanda qui était le général; et, prenant une chaise, s'assit près du général lui-même. Cette violation de l'étiquette surprit la compagnie; et un officier allemand s'écria avec la brusquerie germanique; "Que veut ce drôle là?" Bénezet commença alors à expliquer en français au général le motif de sa visite, il dépeignit avec des couleurs si vives, la situation déplorable de la pauvre femme, qu'il vit bientôt sa salutaire intervention couronnée d'un plein succès. Après avoir remercié le général, de la promptitude avec laquelle il avait fait droit à sa demande, il se disposait à prendre congé, quand celui-ci lui exprima le désir qu'il avait de cultiver sa connaissance, le priant de

venir le voir toutes les fois qu'il le jugerait convenable ; en même-tems, il donna ordre qu'à l'avenir, Bénezet fût admis librement et sans cérémonie.

Depuis l'âge de trente ans, la santé de Bénezet était devenue robuste, de manière à lui permettre les fatigues et les exercices violens. Il continua de se bien porter jusqu'à une époque peu éloignée de sa mort laquelle fut hâtée, comme l'on croit, par l'adoption qu'il fit des légumes et des végétaux pour régime, quand l'affaiblissement de ses forces physiques exigeait des substances plus nourrissantes. Pendant plusieurs mois qu'il commença à décliner visiblement, il n'en continua pas moins de poursuivre avec un zèle infatigable, sa carrière d'humanité et de bienfaisance ; il ne consentit à se soumettre aux soins qu'exigeait sa maladie et à garder la maison, que pendant les dix jours qui précédèrent l'instant qui mit fin à ses travaux charitables sur la terre.

Aussitôt que la nouvelle de sa maladie se fut répandue, l'intérêt le plus vif se manifesta dans Philadelphie ; on voyait s'assembler en foule autour de sa demeure, ses amis et ses concitoyens, venant s'informer de son état, questionnant affectueusement ceux qui l'approchaient, et pro-

firent, à haute voix, des vœux sincères pour qu'il fût rendu aux honorables travaux de sa vie utile et bienfaisante.

Mais quand l'on sut que son état n'offrait plus d'espoir, un grand nombre de personnes manifestèrent un vif désir de le voir encore pour la dernière fois. On crut devoir complaire à leur désir. Elles furent admises en sa présence. La chambre dans laquelle il était couché, et le corridor qui y conduisait, étaient encombrés d'individus tout en larmes, qui s'approchaient ou se retiraient. Il reçut avec sa bonté accoutumée ces expressions d'attachement et de respect. Les plus importantes instructions signalèrent ses derniers instans, comme elles avaient signalé sa longue et vertueuse vie. À ce moment terrible où tout voile tombe, où l'homme est véritablement lui-même, il continua de proclamer ce qu'il avait toujours enseigné, que l'humanité ne doit pas s'enorgueillir; que l'homme, pour tous ses efforts, ne doit prétendre à s'attribuer aucune gloire.

Il n'avait pas beaucoup à communiquer; le peu de mots qui échappèrent de ses lèvres, ne pouvaient procéder que d'un esprit profondement convaincu de sa propre indignité, et s'en remet-

tant avec respect à la miséricorde divine. Une fois on l'entendit s'écrier : Hélas ! hélas ! misérables créatures que nous sommes ! je ne puis m'attribuer aucun mérite pour le peu que j'ai fait ; il y a toujours dans les meilleures actions de l'homme quelque chose du moi humain qui ne saurait soutenir un regard scrutateur.

Une autre fois, il dit : Je désirerais vivre un peu plus long-tems, afin de dompter en moi le moi humain.

Le jour qui précéda sa mort, il prit affectueusement congé de sa femme qui était alors dans un état infirme. Leur séparation sur la terre doit avoir été adoucie par le sentiment qui lui dicta les dernières paroles qu'il adressa à la compagne de ses jours ; " Nous avons vécu longtems, en amour et en paix."

Quand il approcha du terme fatal, ses souffrances furent grandes ; mais il endura avec courage et patience les douleurs de la nature expirante. Il envisagea avec le calme d'un Chrétien l'instant qui allait mettre une éternelle barrière entre la vie et lui ; et, quand l'union mystérieuse de l'esprit et de la matière, fut rompue, son âme affranchie de ses liens, remonta

vers les cieux, et prit sa place dans le séjour des justes.

Il mourut le 3me jour du 5me mois de l'an de grâce 1784, dans sa soixante et onzième année.

Quand on annonça la triste nouvelle que la mort l'avait rangé au nombre de ses victimes, l'expression du regret fut universelle. La veuve affligée, l'orphelin sans appui, les pauvres et tous les malheureux avaient perdu l'ami qui sympathisait à leurs souffrances. La société déplorait de voir s'éteindre avec lui le brillant flambeau de sa philanthropie. Les tribus errantes des déserts américains, les enfans opprimés de l'Afrique, venaient de perdre leur père et leur défenseur. Il n'était plus celui dont la plume brûlante et la voix énergique, avaient tant de fois tracé le tableau de leurs souffrances et plaidé la cause de leurs droits devant les enfans des hommes.

L'inhumation de ses dépouilles mortelles eut lieu dans le cimetière de la Société des Amis, deux jours après sa mort. Jamais, à Philadelphie, on n'avait vu un plus grand concours de peuple, assistant à des funérailles; tous les états, toutes les classes s'empressèrent, à l'envi, de lui

rendre ce témoignage de respect, et de manifester par là l'estime éclatante et universelle dont il jouissait. Parmi ceux qui s'empressèrent de lui rendre ce dernier devoir, on remarqua plusieurs centaines d'Africains, exprimant par leur présence et par leur larmes, leur reconnaissance des pieux efforts qu'il avait faits dans l'intérêt de leur cause.

Par son testament qu'il fit le quatrième jour du troisième mois, 1784, il légua sa fortune à sa femme pour en jouir pendant le reste de ses jours; ordonnant qu'à sa mort, divers legs, n'excédant pas 5 livres sterling, fussent payés à des individus pauvres et obscurs qu'il indiqua. Le reste, il le légua aux directeurs de l'Ecole publique de Philadelphie. Voici les termes dans lesquels ce legs est exprimé:

" Pour employer une ou plusieurs personnes pieuses à enseigner à un certain nombre de jeunes Noirs, Mulâtres ou Indiens des deux sexes, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les travaux à l'aiguille, &c."

Et mon vœu spécial, fondé sur l'expérience que j'ai acquise moi-même dans un semblable emploi, est que dans le choix de ce maître, on

préfère une personne laborieuse, rangée, de piété véritable, possédant ou pouvant acquérir les autres qualifications requises ; et qui entrerait dans cet emploi, par un principe de charité chrétienne ; qu'on la préfère, dis-je, à un individu plus instruit, mais n'apportant pas des dispositions de la même nature.

Dans un codicile annexé à ce testament et exécuté trois jours avant sa mort, il ordonna que ses livres fussent remis à la bibliothèque de la Société des Amis, à Philadelphie. Ils se montaient à environ deux cent volumes, principalement sur des sujets religieux et moraux. Il légua aussi une somme de cinquante livres sterling, à la Société de la Pensylvanie ayant pour objet l'abolition de l'esclavage.

Tels furent les services, ainsi se termina la carrière d'Antoine Bénezet. Quand on contemple l'assemblage de tant de qualités estimables réunies dans un seul homme, on ne peut se défendre d'une vive émotion. L'historien de sa vie éprouve le besoin de louer dignement tant de vertus ; mais il s'arrête au souvenir d'un fait qui lui a été communiqué par l'un des amis les plus intimes de cet homme excellent et sublime. Il désapprouvait les éloges pompeux des morts ; il

fit promettre à cet ami dont nous parlons, d'employer tous ses efforts pour empêcher qu'aucun tribut d'éloges ne fut offert à sa mémoire, dans le cas où ses amis manifestèrent le désir. Il ajouta à cette injonction : mais, s'ils refusent d'accéder à mon vœu, qu'ils se contentent de dire en parlant de moi.

" *Antonie Bénezet était une pauvre pécheur,*
" *et Dieu lui fit la grâce de le savoir.*"

FIN.

SEP 27 1929.

LENOX LIBR

Bancroft Collection.
Purchased in 1893.